

### A RETENIR

**Horticulture** : les chenilles colonisent l'ensemble des établissements et apparition de la rouille sur différentes cultures

## HORTICULTURE

### RAVAGEURS

#### Chenilles

Les attaques de chenilles et les vols de papillons sont observés sur la plupart des établissements. On a pu observer des dégâts sur **chrysanthèmes, pensées, choux, myosotis,...**

Les dégâts sont généralement d'intensité faible à moyenne mais peuvent être très importants s'ils sont traités tardivement.

#### Acariens

Des acariens, œufs, larves et adultes, sont observés sous les feuilles de nombreuses cultures de chrysanthèmes intérieurs, sur primevères, ... Surveillez bien les cultures sensibles car ce ravageur est très difficile à détecter vu sa petite taille et lorsque vous le voyez, l'attaque est souvent déjà très forte.

Symptômes :

- Observation de formes mobiles à la face inférieure des feuilles. En cas de fortes attaques, décoloration du feuillage
- Observation de toiles à la face inférieure des feuilles

Attention, les conditions chaudes et sèches favorisent le développement de ce ravageur. Vous l'observerez plus facilement dans les parties chaudes et sèches de vos serres.

#### Pucerons

Observation de pucerons verts sur les cultures de chrysanthèmes. Leur présence n'est pas forcément facile à repérer, leur couleur étant celle du feuillage. Néanmoins, 2 observations peuvent vous mettre la puce à l'oreille :

- La présence d'exuvies : peaux banches des mues des pucerons.
- La présence de fourmis : elles se nourrissent du miellat des pucerons.

En Normandie, observation de nombreuses attaques de pucerons noirs dans le cœur des boutons floraux de chrysanthèmes grosses fleurs.

#### Punaises

Des adultes sont encore observés sur plusieurs entreprises en culture de **chrysanthèmes en extérieur**.

#### Autres ravageurs faiblement présents

Ces ravageurs sont surtout observés sur les restes de cultures conservés dans les entreprises. Nous vous recommandons de porter une grande attention au respect des règles de prophylaxie sur vos entreprises : ne pas conserver de plantes contaminées, désherber les serres et les abords, ...

### Thrips

#### Quelques recommandations :

- Installez des panneaux bleus ou jaunes pour vérifier la présence des populations.
- Possibilité d'ajouter un spécifique olfactif des thrips (LUREM, TRIPLINE, TRIPHER) qui permet d'augmenter le piégeage des thrips.
- Si vous ne souhaitez pas commercialiser les plantes dans un avenir proche, n'hésitez pas à les effleurer, ce qui permet d'éliminer une bonne partie des ravageurs.

### Aleurodes

Observation également sur cultures de primevères.

### Duponchélia

Je vous rappelle que la larve peut être très dommageable et a été observée en faible quantité dans les établissements participant au réseau d'épidémiosurveillance. Les séries de cyclamen étant déjà mises en culture, pensez à installer des pièges delta au-dessus des plantes, pour savoir si votre entreprise héberge le papillon, et à changer les capsules à phéromones tous les 40 jours.

**De nombreuses espèces peuvent être touchées notamment le cyclamen, le bégonia, le kalanchoe, le poinsettia...**

## MALADIES

### Rouille du chrysanthème

Les premières tâches de rouille ont été observées sur une entreprise. Au vue des conditions climatiques, plus que favorables, nous vous recommandons la plus grande prudence.



Tâche de rouille sur chrysanthème (photo AL)



Photo A. LAFON

### Rouille de la pâquerette

Les premiers symptômes de rouille ont été observés sur pâquerette.

Symptômes : Apparition de pustules orange vif en cercle sur les faces supérieures et inférieures des feuilles.



Photo A. LAFON

### Rouille du géranium

Quelques symptômes de rouille ont été observés sur géranium sur une entreprise.

#### Symptômes :

Présence de décolorations à la surface des feuilles auxquelles correspondent des pustules brunes disposées **plus ou moins en anneaux à la face inférieure des feuilles.**

### Botrytis sur Cyclamen

Les premières traces de Botrytis sont observées sur de nombreuses entreprises.

**Symptômes :** pourriture grise dans le cœur des plantes.

**Afin d'éviter la propagation de cette maladie**, le plus important est d'optimiser les conditions climatiques et surtout l'humidité. Il est important de tout mettre en œuvre pour assécher au maximum les plantes :

- Eviter les arrosages par le dessus,
- Si possible, arroser et traiter le matin par journée bien ensoleillée afin de permettre le ressuyage et avoir un feuillage sec pendant la nuit,
- Distancer, et aérer dès que possible vos serres.

### **Maladies sur pensées**

Vues les conditions climatiques, certaines maladies vont commencer à apparaître ou ont déjà été observées sur pensées. Les maladies concernées sont : Mildiou et Maladies des tâches noires.

### **Mildiou sur pensées**

Le mildiou a déjà été observé sur une entreprise.

Symptômes : Les feuilles présentent des tâches jaunes à la face supérieure et un feutrage gris-mauve à la face inférieure.

**Observations** : chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France, les horticulteurs du réseau épidémiologique de surveillance d'Ile de France.

**Rédaction** : chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France : Aurélie LAFON pour l'horticulture et Isabelle VANDERNOOT pour la pépinière.

**Comité de relecture**: DRIAAF – SRAL, FREDON Ile de France

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique**, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante [j.du-cray@cra-idf.chambagri.fr](mailto:j.du-cray@cra-idf.chambagri.fr) en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.